



Le recyclage, ou la deuxième VIE des emballages



➔ Je trie mes emballages

➔ Recyclés, ils redeviennent des produits quotidiens



ECO
EMBALLAGES



Sommaire

- Je trie, donc je suis 03
- Vraies/fausses idées sur le tri 04
- L'acier 06
- L'aluminium 08
- La brique alimentaire 10
- Les papiers-cartons 12
- Les plastiques 14
- Le verre 16
- Le bon geste,
c'est une question de réflexe 18

Je trie, donc je suis



De plus en plus!

En 1992, la France a lancé le dispositif Eco-Emballages pour recycler les emballages des ménages.

En 2006, près de 59 millions de Français trient leurs emballages pour qu'ils soient recyclés.

En Europe, la France est numéro deux au hit-parade des trieurs, après l'Allemagne.



Bon pour l'environnement

En 2006, grâce au geste de tri, on a évité des rejets dans l'atmosphère de gaz à « effet de serre » équivalant à la pollution produite par 750 000 personnes.



Un point, c'est tout

Le recyclage de nos emballages a un symbole : le point vert.

Quand ce logo figure sur un produit emballé, c'est que l'entreprise participe financièrement au recyclage de l'emballage.

95 % des produits emballés que nous achetons portent aujourd'hui le point vert !

4 emballages par jour

C'est ce que jette en moyenne chaque habitant. Cela représente 1460 emballages par an.

2 fois plus qu'en 1960

Un habitant jette chaque jour plus de 1 kilo de déchets, soit, en moyenne, 420 kilos d'ordures ménagères par an ; 86 kilos sont des déchets d'emballages.

1 résultat encourageant

Le gisement des emballages diminue peu à peu. En 2006, il se situe à un niveau inférieur à 1994 : 4,4 millions de tonnes. C'est l'effet «tri-attitude» !

Vraies / fausses

Trier n'est compliqué que pour ceux qui ne font



Il faut laisser les bouchons sur les bouteilles et flacons en plastique.

VRAI. Jetez les bouteilles et les flacons en plastique avec leur bouchon ! Non seulement tout est recyclé, mais cela évite de souiller le bac et les autres emballages s'il reste un peu de produit au fond de l'emballage.



Toutes les briques alimentaires se recyclent.

VRAI. Quelles que soient leur taille et la nature des aliments qu'elles ont contenus (lait, soupe, jus de fruits...), les briques sont toutes à recycler. Il suffit de bien les égoutter, et il n'est pas nécessaire d'enlever les becs verseurs en plastique.



Même vidés, les aérosols sont dangereux.

FAUX. Bien vidés, ils ne présentent aucun problème de sécurité, que ce soit au moment de la collecte ou au centre de tri. De plus, ils se recyclent très bien.



Tous les emballages en plastique ne sont pas recyclés.

VRAI. Les petits emballages (pots de yaourt, de crème fraîche...) et les emballages souples (films, sacs...) ne sont pas recyclés. Leur recyclage coûterait trop cher.



idées sur le tri

pas ce geste. Alors, simplifions-nous la vie...



Les cartons, ça tient trop de place dans les bacs de tri !

FAUX. Pliez-les ! Ils s'aplatissent très bien et, ainsi, vous gagnerez de la place.



On trie toutes les bouteilles et flacons en plastique.

VRAI. On recycle toutes les tailles et toutes les formes! Du cubitainer de vin (jusqu'à 10 L) au flacon de gel douche, en passant par les eaux et les lessives, tous les flacons et bouteilles en plastique doivent être triés.

Bien vidées, même la bouteille d'eau de Javel et la bouteille d'huile alimentaire sont recyclées !



Il n'est pas nécessaire de laver les boîtes de conserve.

VRAI. Il suffit de bien les vider avant de les déposer dans le bac jaune.

Une question ?

Service Ecologie Urbaine et
Développement Durable :
05 46 22 19 27

Aimant comme

En 2006, le tri des emballages a permis de recycler 322 000 tonnes d'emballages en acier.



Abandonnés à l'air libre, une boîte en acier mettrait de 5 à 10 ans à disparaître.

l'acier

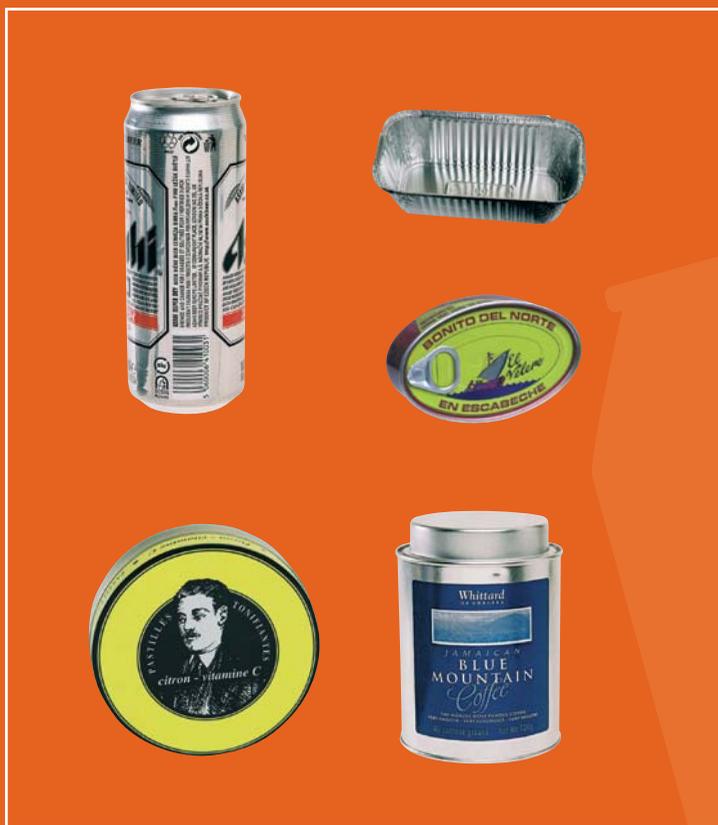
Triée avec d'autres emballages, une boîte en acier est facilement récupérée grâce à son magnétisme.



Chaque tonne d'acier recyclé fait économiser **1 tonne** de minerai de fer.

Éternel aluminium

En 2006, le tri des emballages
a permis de recycler 15 000 tonnes
d'emballages en aluminium.



Déjà 30 % de l'aluminium que nous utilisons
chaque jour et 100 % de l'aluminium
que nous trions sont recyclés.

Il se recycle à 100 %
et à l'infini.



En recyclant l'aluminium,
on économise des ressources
naturelles et **95 % de l'énergie**
nécessaire pour fabriquer
l'aluminium de première fusion.

Toutes les briques

En 2006, le tri des emballages
a permis de recycler plus de 32 480 tonnes
de briques alimentaires.



Aujourd'hui, c'est principalement
le carton des briques que l'on recycle.

se recyclent



Chaque tonne de briques
alimentaires recyclées permet
d'économiser **2 tonnes** de bois.

Les papiers-cartons

En 2006, le tri des emballages
a permis de recycler 409 500 tonnes
d'emballages en papier-carton.



Tous les cartons et les cartonnettes
de la maison se recyclent.

font un carton



Les cartons se recyclent
une dizaine de fois.

Chaque tonne d'emballages
en carton recyclé fait économiser
2,5 tonnes de bois.

Pas de pétrole ? Recyclons

En 2006, le tri des emballages
a permis de recycler 208 000 tonnes
de bouteilles et flacons en plastique.



Chaque tonne
de plastique
recyclé fait
économiser
entre 600 et
800 kilos de
pétrole brut.



les plastiques



En 2006, **140 000 tonnes** de pétrole ont ainsi été préservées.

Le verre renaît de

En 2006, le tri des emballages a permis de recycler l'équivalent de 1 885 000 tonnes de verre.



Chauffé à plus de 1 500°C, l'emballage en verre prend toutes les formes qu'on lui demande et redevient un emballage.

ses cendres...

*C'est un matériau indéfiniment
et à 100 % recyclable.*



Le verre recyclé, appelé **calcin**,
est déjà la principale matière
première de l'industrie du verre.

Le bon geste, c'est

C'est incontournable, plus on consomme, plus on jette. Chaque année en il faut trouver une destination ! Comme on ne peut pas réduire à l'infini il des traitements sur mesure existent. D'autres restent à inventer !



Les emballages, les journaux et les magazines

Tous nos emballages en métal, en papier-carton, en plastique ou en verre, plus nos journaux et magazines.

On les trie de plus en plus, surtout les emballages qui sont recyclés dans le cadre du dispositif Eco-Emballages.



Les ordures ménagères

Tout ce qui est souillé ou mélangé, plus les emballages non recyclables comme les sacs en plastique ou les pots de yaourt.

Elles sont incinérées dans des usines spécialisées qui sont aux normes environnementales et produisent de l'énergie pour chauffer des logements ou fournir de l'électricité.



Les déchets encombrants ou dangereux

Les gravats, ferrailles, vieux vélos ainsi que les piles ou batteries usagées, huiles de vidange...

Ils prennent en général le chemin des déchèteries, où ils sont placés dans des conteneurs ou des bennes spécifiques puis acheminés vers des filières de recyclage organisées.



Les médicaments non utilisés

On les rapporte chez le pharmacien.

une question de réflexe

France, ce sont près de 28 millions de tonnes de déchets auxquelles production des déchets et parce qu'on ne peut pas tout trier à la maison,



Les déchets verts et fermentescibles

Les déchets de jardin, les épluchures de légumes, les restes de repas et, d'une manière générale, tous les déchets organiques.

Chacun peut faire son compost dans son jardin ou apporter ses déchets en déchèterie pour qu'ils partent ensuite sur des plates-formes de compostage.

NB : de plus en plus de communes organisent aujourd'hui le ramassage des déchets verts.



Les vêtements, les jouets et, parfois, le mobilier

Pensez aux organisations caritatives comme Emmaüs, le Secours Populaire, le Secours Catholique ou la Croix-Rouge : elles reprennent les objets en bon état, quelquefois directement à votre domicile.



Les équipements électriques et électroniques usagés

Les appareils qui fonctionnent avec une prise électrique, une pile ou un accumulateur.

Depuis 2007, on peut les apporter dans les déchèteries ou les remettre au distributeur, qui s'engage à les reprendre gratuitement.

Ceux-ci seront ensuite pris en charge par un éco-organisme qui devra procéder à leur enlèvement, leur traitement et leur recyclage.

Tout ce qui n'a pas pu être traité grâce aux solutions évoquées ci-dessus est stocké dans des décharges réglementées (centres d'enfouissement techniques) afin d'éviter tous les risques de pollution.



Communauté d'Agglomération Royan Atlantique
Service Ecologie Urbaine et Développement Durable
107 avenue de Rochefort
17201 ROYAN Cedex
Tél. 05 46 22 19 27 / Fax 05 46 22 19 31

avec le soutien du Conseil Général de la Charente-Maritime



44, avenue Georges-Pompidou
BP 306 – 92302 Levallois-Perret Cedex
Tél. : 01 40 89 99 99 – Fax : 01 40 89 99 88
www.ecoemballages.fr

Eco-Emballages est certifiée ISO 14001.

Crédits photo : Photothèques Eco-Emballages, Tony Stone/Davies and Starr, Stock image, Getty images, Peugeot

